



Collectif réfugiés luxembourg-lëtzebuengerflüchtlingsrot
ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, FONDATION MAISON PORTE OUVERTE, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, ONS HEEMECHT,
REECH ENG HAND, RYSE, SINGA LUXEMBOURG
www.lfr.

Appel à une position d'ouverture envers les demandeur·euses d'asile
Communiqué de presse à l'occasion de la journée mondiale des réfugié·es du 20 juin 2024
Communiqué de presse - 17 juin 2024

A l'occasion de la journée mondiale des réfugié·es et au lendemain d'élections qui laissent entrevoir des temps troubles pour la politique européenne d'asile, le LFR souhaite attirer l'attention du grand public sur les engagements que le Luxembourg doit respecter afin d'accueillir dignement et équitablement les personnes venues chercher refuge au Grand-Duché.

En amont des élections européennes, le Collectif Réfugiés avait envoyé un questionnaire aux partis candidats afin de connaître leurs points de vue sur cinq aspects fondamentaux de la politique européenne d'asile que sont : **la nouvelle procédure aux frontières, la détection des vulnérabilités, la notion de pays-tiers sûrs, l'accès à l'assistance juridique ainsi que le nouveau mécanisme de solidarité.**

De leurs réponses, nous avons pu tirer la conclusion, inquiétante, que **l'asile était loin d'être une priorité** pour les partis politiques et que leur degré de connaissance et leur volonté d'implication dans ce domaine variaient drastiquement d'un parti à un autre. Dans la continuité de cette démarche, c'est désormais aux citoyen·es que nous nous adressons aujourd'hui : **nous avons réalisé cinq vidéos** portant sur les mêmes thèmes que ceux cités ci-dessus et **qui seront publiées** sur les réseaux sociaux des associations membres **entre le 20 et le 26 juin 2024.**

À travers ces vidéos, le **Collectif souhaite également interpeller les autorités luxembourgeoises**, qui doivent veiller à ce que toutes les dispositions soient prises au niveau européen pour garantir le droit de demander l'asile. Des procédures d'identification et de prise en charge adéquate des vulnérabilités doivent être mises en œuvre de manière systématique lors de l'examen des demandes de protection internationale. Nous recommandons également aux autorités d'analyser les demandes de protection sur le fond et non à travers le prisme de la notion de pays-tiers sûrs. Enfin, nous demandons au gouvernement de garantir l'accès à l'aide juridique et à un·e avocat·e gratuitement dès le début de la procédure et d'assurer les mécanismes de solidarité en accueillant des réfugié·es déjà installé·es dans les principaux pays d'arrivée au sein de l'Union européenne.

Alors que l'Europe se ferme de plus en plus, nous souhaitons rappeler les valeurs qui animent notre collectif et qui devraient être au cœur de la politique du gouvernement : **solidarité, humanisme et respect des droits fondamentaux de tou·tes, en particulier des plus vulnérables.** Nous appelons les autorités à ne pas suivre les exemples des politiques de plus en plus restrictives et sévères d'autres pays voisins et à **garder une position d'ouverture envers celles et ceux venu·es chercher une protection.** La société civile a un rôle important à jouer et doit se porter garant du respect des droits. Le LFR continuera de veiller, tout au long du processus législatif de mise en œuvre des nouvelles règles en matière d'asile, à ce que le Luxembourg respecte ses engagements internationaux pour préserver les droits des demandeur·euses et bénéficiaires de la protection internationale.

Personne de contact : David Pereira – secrétariat du LFR – dpereira@medecinsdumonde.lu – 661 145 676